

Mobilisation associative et politique des citoyens maliens : les disparités socioéconomiques et régionales

Mathias KUEPIE - CEPS/INSTEAD, Differdange ; UMR-DIAL, IRD Paris ; Université de Paris Dauphine, Paris
Arouna SOUGANE - INSTAT, Mali



Mobilisation associative et politique des citoyens maliens : les disparités socioéconomiques et régionales

Le degré d'engagement associatif et/ou politique des citoyens constitue le thermomètre du dynamisme démocratique et civique d'un pays. Cet engagement est notamment indispensable dans les jeunes démocraties encore fragiles et pauvres comme celle du Mali. Il s'agit, dans le cadre de cette étude, d'évaluer, à l'aune de la participation politique et associative, l'engagement citoyen au Mali. Pour ce faire, nous mobilisons deux sources de données: les modules Démocratie/Gouvernance et Pauvreté subjective de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM) de 2006 et les rapports administratifs issus des élections nationales. Les résultats montrent que même si environ la moitié des Maliens a déjà participé à des activités ayant trait à la vie politique (implication dans les activités d'un parti politique, discussion de sujets politiques avec des proches, etc.) la participation aux scrutins, qui constitue tout de même un moment politique majeur, n'est que l'apanage d'une faible minorité (36% de taux de participation lors de la présidentielle de 2007). Un autre résultat important est que les catégories sociales favorisées (selon l'éducation ou niveau de vie) participent plus aux activités politiques que les plus défavorisées alors qu'au niveau de la participation associative, les différences sont moins nettes et surtout sont en faveur des plus défavorisées. Le fait que ces catégories sociales défavorisées soient moins présentes sur le champ politique constitue un handicap pour la jeune démocratie malienne et il serait urgent de mettre en place des actions correctives.

INTRODUCTION

Dans tout Etat moderne et en particulier dans les Etats démocratiques, la participation citoyenne (ou civique) revêt une importance capitale. Ceci est encore plus vrai dans les jeunes démocraties comme le Mali, dans lesquels les institutions sont encore fragiles. Dans ce contexte, il importe que les citoyens puissent rester en veille afin de participer activement à la vie politique et civique du pays. Cette participation passe par le fait de prendre part aux différentes activités politiques (discussion des sujets politiques, manifestation, contribution à la vie des partis politiques, etc.), mais aussi à exprimer des choix lors des différents scrutins qui scandent la vie politique du pays depuis l'instauration de la démocratie. Elle revêt une importance stratégique car : il s'agit d'avoir son mot à dire sur la façon dont le pays est géré et sur le choix des dirigeants. Le premier objectif de cette étude sera donc de mesurer l'expression politique des citoyens maliens sous ses différentes dimensions (adhésion aux partis, participation aux élections, discussion des problèmes politiques, etc.). Mais analyser la participation à la vie

politique n'épuise pas tout le champ de la participation citoyenne car dans les pays pauvres, l'Etat est très loin de répondre aux principaux besoins de base de la population. Dans le cas du Mali, comme dans la plupart des pays en développement, une fraction non négligeable de la population s'engage, très souvent (mais pas toujours) avec l'aide des partenaires extérieurs, dans des associations. Ces dernières suppléent ou accompagnent l'Etat ou le marché dans la production de certains biens et services pour leurs membres ou pour l'ensemble de la collectivité. Elles peuvent aussi être dévolues à la défense des intérêts et des libertés des citoyens là où la loi ou la justice publique peine à s'imposer. Aussi, dans la seconde partie de cette étude, nous analysons la participation des citoyens maliens à différentes activités associatives. Nous mobilisons non seulement les données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des ménages (ELIM) de 2006 mais aussi les rapports produits par l'administration lors des différents scrutins récents.

ENCADRÉ 1 : Sources des données

Les statistiques fournies dans cette étude proviennent de deux sources de données : l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages Maliens (ELIM2006) et les rapports des élections présidentielles et législatives. Il convient de fournir quelques précisions sur la méthodologie de ELIM2006.

L'enquête ELIM 2006.

Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée au Mali en 2006 auprès de 4500 ménages environ, dont l'objectif principal est l'évaluation du niveau des différents indicateurs sociaux (éducation, santé, emploi, condition de vie des ménages, etc.). A l'enquête principale, ont été greffés deux modules qui sont exploités dans le cadre de cette étude : d'une part le module « pauvreté subjective et exclusion », et d'autre part, le module « démocratie gouvernance ». Le module « pauvreté subjective et exclusion » était adressé à l'ensemble des chefs de ménages et comprenait les questions sur la participation du ménage à des associations¹. Quant au module « démocratie/gouvernance », il a été adressé à l'ensemble des individus de 18 ans et plus. Chaque individu était censé répondre pour lui-même, car la plupart des questions posées sont des questions d'opinion dont les réponses ne peuvent être fiables que si elles sont exprimées par l'enquêté lui-même et non par un autre membre du ménage². Mais des tests sur la qualité des données montrent un taux de non réponse au module démocratie et gouvernance de 1,8%³. Normalement on devrait plutôt se réjouir du fait que peu de personnes aient « refusé » de se prêter à ce module. Néanmoins, ce taux paraît anormalement faible pour un module pour lequel chaque enquêté devait répondre lui-même⁴. Soit l'INSTAT a fourni des efforts exceptionnels pour retrouver les personnes difficiles à rencontrer dans le ménage, soit les enquêteurs n'ont pas rigoureusement respecté la consigne de faire remplir ce module par l'enquêté lui-même. Par mesure de prudence (et en l'absence d'informations permettant de privilégier la première hypothèse), nous avons considéré la seconde et mis en œuvre une stratégie d'atténuation du biais. Cette stratégie a consisté à sélectionner un seul individu par ménage. Sous l'hypothèse que, quand un enquêté répond pour un autre, il a tendance à rapporter ses propres opinions, cette méthode permet de supprimer les erreurs de mesures ainsi introduites et donc d'obtenir des estimateurs sans biais. Il convient de souligner qu'il s'agit d'une méthode qui laisse les estimateurs également sans biais au cas où chaque individu du ménage aurait répondu pour lui-même. Par ailleurs, même en l'absence de biais dû au fait que les réponses ne soient pas fournies par l'individu lui-même, il y a de forte chance que les opinions des individus appartenant au même ménage soient fortement corrélées. Aussi, tirer un seul individu par ménage permet de régler ce problème d'auto corrélation des réponses (C'est un problème qui peut biaiser l'estimation des variances s'il n'est pas correctement traité). Pour toujours tirer les mêmes individus, nous avons choisi pour entier générateur le nombre 100⁽⁵⁾. Pour que l'échantillon ainsi tiré demeure représentatif de la population dans son ensemble, les poids de sondage sont corrigés, en les multipliant par la taille des ménages.

Le Tableau 1 montre que le sous-échantillon tiré par cette méthode reflète assez bien l'échantillon initial, ce qui est rassurant pour la suite des analyses. Grosso modo, les différences entre les deux échantillons sont nulles pour les variables saisies au niveau du ménage (car il s'agit des caractéristiques fixes). Elles sont très souvent inférieures à 1%, sauf sur trois modalités où on observe des fluctuations d'échantillonnage supérieures à ce seuil, mais ne dépassant pas 1,5%.

¹ La question précise était la suivante : « Un membre de votre ménage fait-il partie d'une association : de quartier ? Religieuse ? Professionnelle ? Politique ? Familiale ? Autre ? »

² En fait dans la plupart des enquêtes, un certain nombre de questions concernant chacun des membres du ménage sont répondues par le chef du ménage ou un autre membre du ménage présent au moment du passage de l'enquêteur. Cette pratique ne se justifie que si le membre qui rapporte les caractéristiques (démographique, éducation, emploi, etc.) des membres absents connaît bien ces derniers du point de vue des questions posées.

³ Il descend même à 0,7% à Bamako, et atteint 2,1% dans les villes secondaires. Celui du milieu rural est identique à la moyenne nationale (1,8%).

⁴ Une limite inférieure du taux de non réponse devrait être le taux de résidents absents. C'est-à-dire d'individus qui, normalement, vivent dans le ménage, mais sont temporairement absents au moment du passage de l'enquêteur. Cette donnée n'a pas été saisie dans ELIM2006. Si on se réfère à l'enquête EPAM réalisée en 2007, ce taux est de 3,6%. A ce taux, il faut ajouter les résidents qui vivent normalement dans le ménage mais ne peuvent être enquêtés pour diverses raisons (horaire de travail atypique, etc.).

⁵ Il s'agit d'un nombre qui, introduit, permet d'obtenir toujours les mêmes nombres aléatoires chaque fois qu'on relance le programme.

TABLEAU 1. Profil de l'ensemble de l'échantillon de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, comparé à celui d'un sous-échantillon aléatoire d'un individu de 18 ans et plus par ménage

	Ensemble échantillon		Un individu au hasard par ménage		Fluctuations (I)-(II) en %
	% (I)	Effectif non pondéré	% (II)	Effectif non pondéré	
<i>Milieu de résidence</i>					
Bamako	11,9	1625	11,9	402	0,0
Autre urbain	22,0	4263	22,0	1182	0,0
Rural	66,1	11602	66,1	2910	0,0
Total	100,0	17490	100,0	4494	
<i>Quintile de niveau de vie du ménage</i>					
1 (le plus pauvre)	25,5	4857	25,5	999	0,0
2	20,8	3460	20,8	863	0,0
3	20,0	3449	20,0	886	0,0
4	17,8	2946	17,8	838	0,0
5	15,9	2778	15,9	908	0,0
Total	100,0	17490	100,0	4494	
<i>Type d'emploi</i>					
Salarié public	3,0	658	2,9	221	0,1
Salarié privé	4,5	783	4,5	218	0,0
Employeur	0,9	171	1,1	46	-0,2
Indépendant agricole	23,2	4082	24,5	1202	-1,3
Indépendant non agricole	16,4	2375	17,0	741	-0,5
Autre employé	26,0	4691	24,5	912	1,5
Sans Emploi	26,0	4730	25,5	1154	0,6
Total	100,0	17490	100,0	4494	
<i>Sexe</i>					
Masculin	47,0	8255	47,4	2106	-0,4
Féminin	53,0	9235	52,6	2388	0,4
Total	100,0	17490	100,0	4494	
<i>Niveau d'instruction</i>					
Aucun	78,4	13362	79,9	3431	-1,5
Fondamental 1	9,0	1452	7,7	342	1,3
Fondamental 2	6,3	1270	5,8	304	0,5
Secondaire ou plus	6,3	1406	6,5	417	-0,2
Total	100,0	17490	100,0	4494	
<i>Age</i>					
18 à 25 ans	26,1	4608	25,8	1028	0,3
26 à 35 ans	26,5	4521	26,3	1208	0,2
36 à 45 ans	20,6	3591	21,5	1093	-0,9
46 à 59 ans	16,2	2893	16,5	751	-0,3
60 ans et plus	10,6	1877	9,9	414	0,7
Total	100,0	17490	100,0	4494	

Source : ELIM 2006, calculs des auteurs.

I. LA PARTICIPATION POLITIQUE AU MALI

1. De l'importance de la participation politique en général

Selon B. Flacher (1999) "la citoyenneté politique postule non seulement la jouissance de droits civiques attachés à la nationalité (le droit de vote, l'éligibilité, les libertés publiques, l'accès aux fonctions de responsabilité) mais aussi le devoir de s'impliquer dans la vie politique, d'y participer". La participation politique peut être définie comme "l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique" (Braud, 1996). Elle englobe toutes les actions à travers lesquelles le citoyen peut contribuer à l'amélioration de la vie dans la cité. Elle va de l'inscription sur les listes électorales à la participation active à une campagne électorale en passant par entre autres le vote, la recherche d'information politique, les discussions politiques avec les proches ou l'adhésion à une organisation traitant d'un problème collectif (syndicat, association, etc).

Pour Mireille Razafindrakoto et François Roubaud(2005) "... la participation politique est aussi importante sur le front de la lutte contre la pauvreté. En effet, l'extension et la reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté, au-delà de son aspect monétaire (déficit de revenus), conduit à reconnaître tout processus d'exclusion comme une forme de pauvreté : exclusion sociale bien sûr, mais aussi exclusion politique".

Selon la Banque Mondiale (2005) "puisque la participation des populations est censée accroître les chances de succès des politiques économiques mises en œuvre et que celles-ci ont pour objectif d'améliorer le taux de croissance économique (voire dans certains cas de réduire les inégalités), une forte participation politique est un moyen de réduire la pauvreté monétaire".

Il devient alors plus que nécessaire d'œuvrer pour l'accroissement de la participation politique pour ses vertus intrinsèques (c'est une composante à part entière du bien-être) et comme instrument du développement économique surtout pour un pays pauvre comme le Mali.

Le débat sur la participation politique des citoyens a ressurgi dans la littérature à la suite de la baisse tendancielle des taux de participation aux élections dans les pays occidentaux. Ainsi, dans un article publié en 2006 dans « Les problèmes politiques et sociaux », D. Bruno(2006) s'interroge sur les raisons du désintérêt grandissant des citoyens français pour la politique. Après avoir fait un état des lieux de la participation

politique en France, il montre comment les pouvoirs publics, confrontés aux manifestations les plus visibles de ce qu'on peut appeler crise politique, cherchent à renouveler les formes de participation à la vie politique surtout au niveau local.

En complément à l'Annuaire du Québec 2008, H. Milner(2008) a étudié la connaissance politique et la participation politique chez les jeunes Américains, Canadiens et Québécois. En examinant les enquêtes menées aux USA et au Canada, il démontre que "le nombre de jeunes pratiquant leur droit de vote a considérablement baissé comparativement aux générations précédentes". Il conclut que le manque actuel de connaissances politiques a une incidence sur leur décision de voter ou non.

Selon B. Flacher⁶, cette participation peut prendre deux formes :

- la forme conventionnelle qui se manifeste par la participation au vote et peut être étendue à toute action "qui concourt à produire le processus électoral" comme intérêt porté à la vie politique par l'écoute d'émission politique, discussion politique avec les voisins et amis, participation à des meetings politiques, soutien à un parti politique, adhésion, militantisme au sein d'un parti ou d'une association, etc...
- la forme non conventionnelle se caractérise surtout par les "diverses formes d'impatience civique". Ses différentes manifestations sont entre autres la signature d'une pétition, la grève, les marches de protestation, etc... Elles peuvent être violentes ou pacifiques, légales ou illégales.

En 1985, D. Memmi (1985) a élaboré un répertoire officiel de la participation politique en dix points : l'inscription sur les listes électorales, qui est le « degré zéro de la participation politique » ; la recherche de l'information politique ; les discussions politiques avec l'entourage ; le vote ; la participation à une manifestation ; l'adhésion à une organisation traitant d'un problème collectif (syndicat, association etc) ; l'adhésion à un parti politique ; le fait d'assister à des meetings politiques ; le versement d'une contribution financière lors d'une campagne électorale ; la participation active à une campagne électorale. Cette échelle constitue un bon instrument opérationnel d'analyse de la participation politique dans les jeunes démocraties comme le Mali.

⁶ <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/ecjs/reflexions/ecjsparticpolit.htm>

2. La participation des citoyens maliens à la vie politique

Les données de l'enquête ELIM -2006, ainsi que celles issues de la cour constitutionnelle (à qui échoit le rôle de proclamer les résultats des élections nationales) permettent de mesurer, avec plus ou moins de finesse, quelques uns des échelons de la participation politique selon l'échelle définie par Memmi (op. cit.). Il s'agit principalement de l'inscription sur les listes électorales, des discussions politiques avec l'entourage, de la participation au vote, de l'adhésion à un parti ou à une association politique et de la participation aux activités politiques⁷.

2.1 Inscription sur les listes électorales :

Au Mali, l'inscription sur les listes électorales est automatique. Tous les individus âgés de 18 ans et plus sont inscrits d'office sur la liste électorale. D'après la loi électorale, la révision de la liste électorale a lieu tous les ans de septembre à décembre. Les jeunes ayant atteint 18 ans sont inscrits alors que les personnes décédées y sont rayées. Les transferts aussi sont effectués au cours de cette opération. En plus de la révision annuelle de la liste électorale, des recensements administratifs à caractère électoral sont souvent réalisés pour dénombrer l'ensemble de la population légalement majeure.

Il faut cependant noter que malgré ces dispositions légales, la liste électorale est loin d'être satisfaisante. En effet, 22,9% de la population estime que certains Maliens n'ont pas voté parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale. Le taux d'enlèvement des cartes est très faible. Malgré plusieurs mesures incitatives prises par les autorités comme l'organisation de concerts, l'autorisation donnée aux retraits collectifs de cartes par des chefs de famille ou par des responsables de partis politiques dûment munis de cartes d'identité de leurs militants ou l'instauration d'un jour férié, moins de deux tiers seulement des électeurs ont retiré leur carte d'électeurs (63,8). Ce taux varie d'une région à l'autre, de 30,6 % dans le district de Bamako à 71,7% dans la région de Mopti⁸.

2.2 Les discussions politiques avec l'entourage

Selon les résultats de l'ELIM 2006, une proportion non négligeable de la population parle souvent politique avec ses proches (voisins, amis, parents). Cette proportion est de 46% au niveau national. Elle est surtout plus élevée à Koulikoro et Bamako où il arrive à une majorité (56 et 55% respectivement) des individus de 18 ans et plus de parler politique avec leurs proches. C'est dans la région de Ségou où les gens parlent le moins de la politique (seulement 33%).

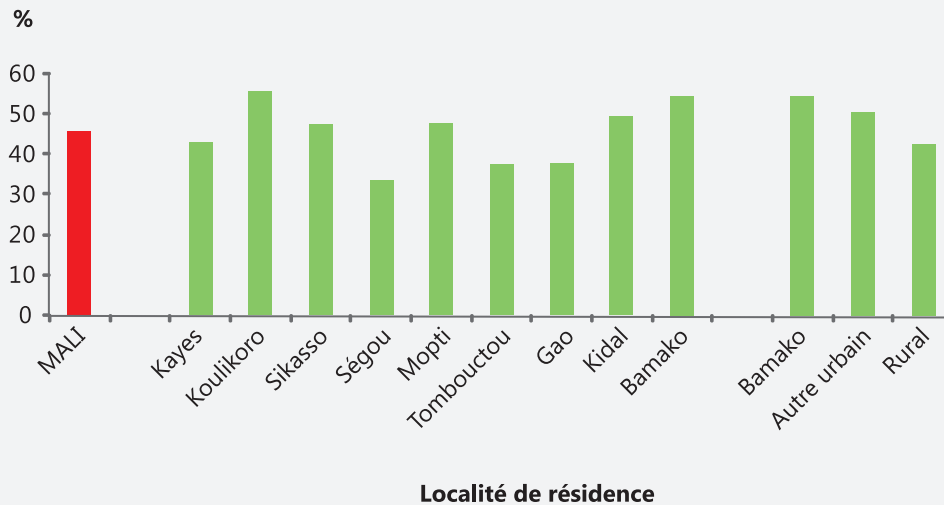
Le milieu de résidence semble avoir une incidence sur le fait de participer aux discussions politiques. La probabilité de parler politique avec ses proches augmente au fur et à mesure que le milieu de résidence s'urbanise (43% en milieu rural contre 51% dans les villes secondaires et 55% à Bamako). Ceci peut être dû à l'influence des médias privés qui sont plus denses à Bamako que dans les capitales régionales et moins présents en milieu rural. Contrairement à la radio nationale et ses démembrements locaux, les radios privées animent plus d'émissions sur les phénomènes de société et de gouvernance et pas forcément en faveur des pouvoirs publics. Mais ces différences entre urbains et ruraux pourraient être aussi le reflet des différences de capital éducatif.

En effet, la participation aux discussions politiques s'accroît fortement avec le niveau d'instruction. Ainsi, alors que seulement 42% de Maliens de 18 ans et plus n'ayant pas fait d'études formelles parlent politique avec leur entourage, ce taux passe à 55 et 56% respectivement pour ceux ayant atteint le fondamental 1 et le fondamental 2, et grimpe à 74% chez les plus éduqués (secondaire et supérieur). Ces derniers ont de fait un accès plus diversifié à l'information. En plus des radios privées, ils accèdent à l'information à travers les journaux écrits, les radios et télévisions étrangères et ont une vue plus large sur les événements politiques à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

La participation aux débats politiques croît avec le niveau de vie du ménage. Plus celui-ci augmente, plus les individus du ménage ont une probabilité plus élevée de parler de politique avec leurs proches. Les taux passent ainsi de 43% environ dans les ménages du premier quintile le plus pauvre à plus de 53% dans ceux du quintile le plus aisé (cf. Graphique 1).

⁷ Les informations sur la participation aux associations non politiques ont été également saisies dans l'enquête ELIM 2006 mais nous les traitons spécifiquement dans la seconde partie de ce document, étant entendu que même si participation politique et participation associative constituent toutes deux des expressions de la citoyenneté, les motivations et implications peuvent être relativement différentes.

⁸ Essor, quotidien national n°15939 du 24/04/2007

GRAPHIQUE 1. Taux de participation des individus de 18 ans et plus aux discussions politiques avec les proches selon la localisation géographique

Source : ELIM 2006

2.3 Le vote

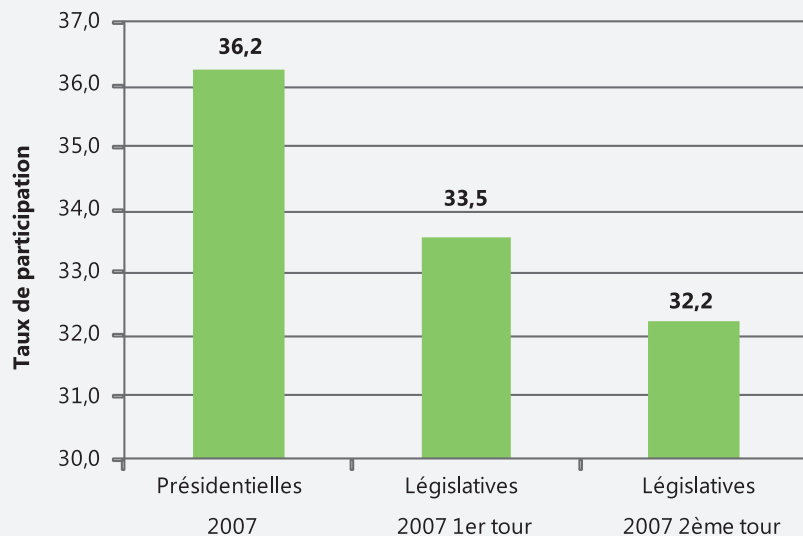
Au Mali, la participation au vote, qui constitue un des points clés de la participation politique reste problématique. En effet, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste à la faveur de la révolution populaire de mars 1991, le pays a organisé une série de quatre élections nationales (1992, 1997, 2002 et 2007) et des élections communales en 1999 et en 2004. Toutes ces consultations électorales ont comme point commun : le faible taux de participation. Celui-ci varie entre 23 et 43%⁹. Malgré les efforts du gouvernement, des organisations de la société civile et des partenaires au développement, ce taux n'était que de 36%¹⁰ lors du scrutin présidentiel d'avril 2007. S'agit-il d'un désintérêt de la population malienne vis-à-vis de la chose politique ? Dans un récent article, Sougané (2009) a montré que les citoyens maliens font moins confiance aux institutions garantes de la démocratie comme les partis politiques. Ce qui constitue une véritable menace pour la jeune démocratie malienne car il ne peut y avoir de démocratie sans implication du citoyen, c'est-à-dire sans citoyen actif (cf. Graphique 2).

Il existe cependant des disparités selon les régions. Le taux est particulièrement plus élevé dans les trois régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) où plus d'une personne sur deux a participé au vote que dans les régions du sud. C'est dans le district de Bamako que la participation aux élections est très faible. De 25% lors des élections présidentielles, seulement 15% et 13% ont voté lors des 1^{er} et 2^{ème} tours des législatives en 2007 (cf. Graphique 3).

⁹ Essor quotidien national du Mali N° 15148 du 20/02/2004

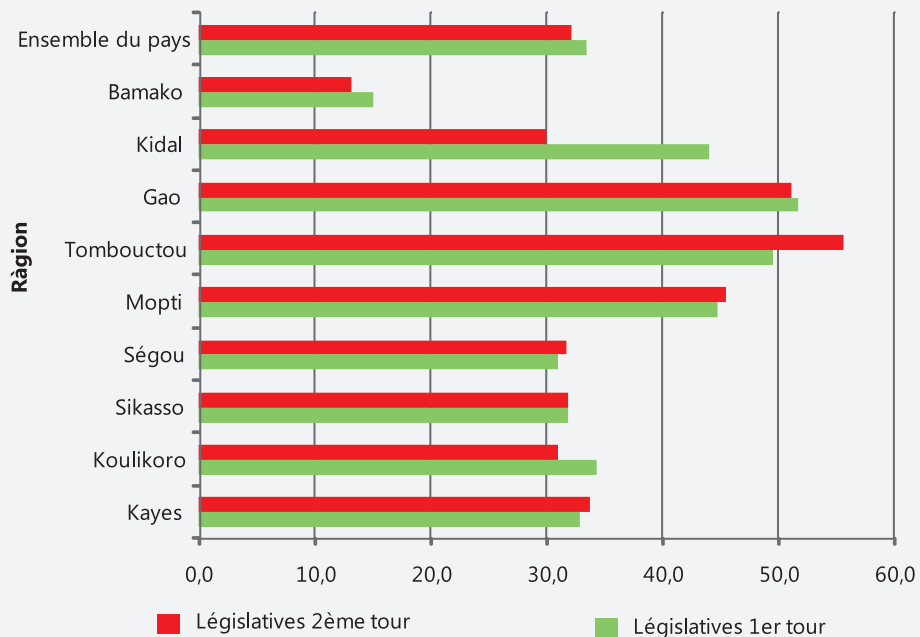
¹⁰ Cour constitutionnelle du Mali, arrêts n°07-175/CC-EP du 12 mai 2007, 07-177/CC-EL du 14 juillet 2007, 07-179/CC-EL du 10 août 2007

GRAPHIQUE 2. Taux de participation aux différentes élections de 2007 (niveau national)



Source : Cour constitutionnelle du Mali

GRAPHIQUE 3. Taux de participation aux différentes élections de 2007 par région



Source : Cour constitutionnelle du Mali

2.4 La participation aux manifestations

Dans l'ensemble, les Maliens utilisent moins les formes non conventionnelles de la participation politique. En 2006, seulement 14% des personnes âgées de 18 ans et plus ont déclaré avoir participé à des mouvements (pétitions, grèves, manifestations). La participation est surtout importante au niveau des salariés (public ou privé) et des employeurs.

Les hommes participent plus que les femmes aux manifestations (17% contre 11%). Le taux de participation aux manifestations croît avec le niveau d'instruction. Il passe de 11% pour les individus qui n'ont aucun niveau à 34% pour ceux qui atteignent le niveau secondaire ou plus. Il est respectivement de 21% et 23% pour les niveaux fondamental 1 et fondamental 2 (cf. Graphique 4).

2.5 La participation aux activités des partis politiques

La participation aux activités des partis politiques a été déterminée à travers une variable construite à partir des données de l'ELIM 2006. Elle combine les deux questions suivantes : "Vous sentez-vous proche d'un parti politique ?", "Si oui, avez-vous la carte et participez-vous aux activités du parti". Elle tient compte donc de la proximité de l'individu avec un parti politique, de la possession de la carte et de la participation aux activités du parti.

Les résultats montrent qu'en 2006, près d'un Malien sur cinq (19%) âgés de 18 ans et plus participait aux activités

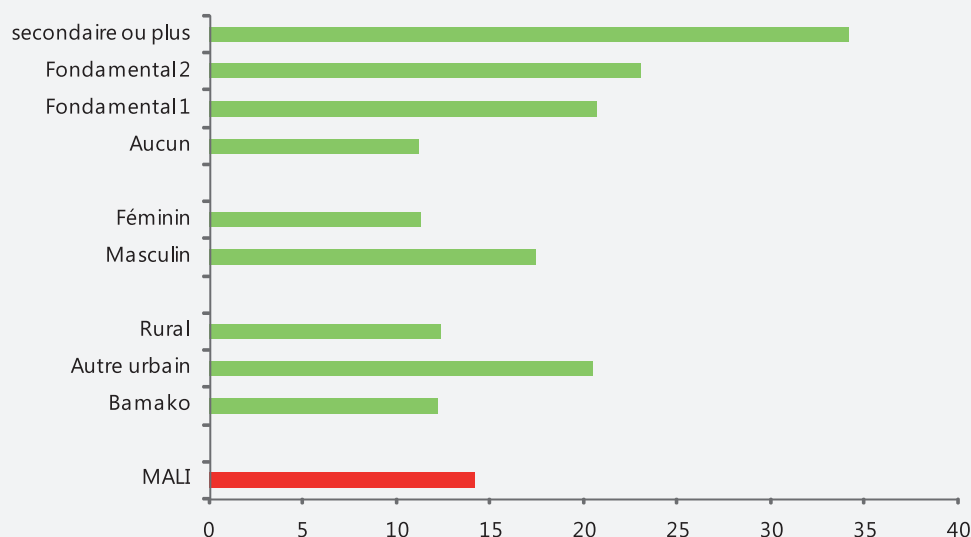
des partis politiques. Cette proportion est la plus élevée à Bamako et Gao avec respectivement 27% et 25%, suivi de Kidal, Tombouctou, Mopti et Kayes (autour de 20-23%). Elle est plus faible que la moyenne dans les autres régions surtout à Ségou et Koulikoro où elle n'est que de 11% et 13% respectivement.

Par rapport au sexe, les femmes participent moins aux activités politiques que les hommes : près d'un homme sur quatre (23%) est concerné contre 16% de femmes.

Le niveau d'instruction semble avoir une incidence sur la participation politique. Globalement, plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité de participer aux activités politiques est importante. Les individus ayant atteint le niveau secondaire participent plus aux activités politiques (à hauteur de 32%) alors que ceux qui n'ont jamais été à l'école ne sont que 17% à être militants. Cette proportion est de 27% pour ceux qui ont le niveau fondamental premier cycle et 23% pour le fondamental second cycle¹¹.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, la participation aux activités des partis politiques est plus importante pour les employés du secteur public (29%), suivi des indépendants agricoles (25), des employés du privé (22%) et des indépendants non agricoles (21%). Il faut noter que la participation aux activités politiques est très faible pour les employeurs (9%) (cf. Tableau 2).

GRAPHIQUE 4. Taux de participation des individus de 18 ans et plus aux manifestations, selon le sexe, le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Source : ELIM 2006

¹¹ Au Mali, le 1er cycle de l'enseignement fondamental correspond aux six premières années d'éducation, le second cycle est composé des trois années qui suivent. Ce dernier est sanctionné du Diplôme d'Etude Fondamental (DEF) qui donne accès à l'enseignement secondaire général (Lycée) ou professionnel.

TABLEAU 2. Proportion (en %) des individus participant aux diverses formes d'actions politiques selon la localisation géographique et les caractéristiques socioéconomiques et géographiques

	Participer aux activités politiques	Parler politique avec ses proches	Participer à des mouvements	Au moins une des trois activités	Effectif base de calcul des %
MALI	18,9	45,8	14,2	49,8	4494
<i>Région</i>					
Kayes	20,1	43,1	9,4	45,9	594
Koulikoro	12,9	55,7	12,2	58,6	966
Sikasso	20,8	47,2	19,5	50,1	624
Ségou	10,9	33,4	10,8	36,7	894
Mopti	23,0	47,5	18,6	55,5	450
Tombouctou	19,5	37,4	12,0	43,8	354
Gao	25,2	37,8	23,0	51,2	138
Kidal	24,1	49,3	5,8	51,9	72
Bamako	26,5	54,4	12,2	55,1	402
<i>Milieu de résidence</i>					
Bamako	26,5	54,4	12,2	55,1	402
Autre urbain	17,4	50,5	20,5	54,8	1182
Rural	18,0	42,7	12,4	47,3	2910
<i>Sexe</i>					
Masculin	22,6	55,1	17,4	59,0	2106
Féminin	15,5	37,4	11,3	41,6	2388
<i>Age</i>					
18 à 25 ans	19,5	46,7	14,5	49,6	1028
26 à 35 ans	19,0	45,3	13,8	50,4	1208
36 à 45 ans	19,7	50,8	17,6	54,5	1093
46 à 59 ans	21,8	45,1	13,9	50,7	751
60 ans et plus	10,2	35,2	7,2	37,8	414
<i>Niveau d'instruction</i>					
Aucun	16,7	41,9	11,2	46,0	3431
Fondamental 1	26,5	54,6	20,7	59,3	342
Fondamental 2	23,2	56,3	23,1	57,8	304
Secondaire ou plus	32,4	73,9	34,2	78,3	417
<i>Catégorie socioéconomique</i>					
Salarié public	29,0	62,8	36,0	67,1	221
Salarié privé	23,0	54,1	20,0	60,7	218
Employeur	8,6	68,9	20,9	68,9	46
Indépendant agricole	22,6	50,4	13,2	55,9	1202
Indépendant non agricole	23,1	47,9	16,7	52,5	741
Autre employé	18,7	45,3	14,2	48,4	912
Sans Emploi	11,2	36,2	9,7	38,9	1154
<i>Niveau de vie du ménage</i>					
Première quintile	18,1	42,8	13,2	45,8	999
Deuxième quintile	15,1	40,6	14,0	47,1	863
Troisième quintile	18,3	46,2	14,5	51,2	886
Quatrième quintile	20,8	49,1	13,6	52,0	838
Cinquième quintile	23,4	53,4	16,1	55,9	908

Source : ELIM 2006

3. La participation à la vie associative

Si la participation des citoyens à la vie politique (partis politiques, association politique, scrutin, etc.) a pour objectif d'influencer le choix et les décisions de ceux qui sont appelés à diriger le Mali, la participation aux associations « non partisans » permet soit de défendre les intérêts d'un groupe ou d'un corps (c'est le cas particulier des syndicats) soit de suppléer l'Etat en produisant des biens et des services publics à destination de l'ensemble de la population ou à destination d'une frange spécifique. Le rôle des associations est d'autant plus indispensable au Mali que les institutions publiques ne sont pas toujours à même de répondre aux besoins de base de l'ensemble de la population. Les structures associatives qui interviennent au Mali sont de deux ordres : les associations et ONG internationales d'une part, et les associations et ONG locales d'autre part. Il convient de préciser que les deux types d'organisations sont en interaction, en ce sens que les associations et ONG internationales apportent très souvent des soutiens financiers et logistiques ponctuels ou structurels aux associations et ONG locales. Mais c'est cette dernière catégorie qui est considérée dans le cadre de cette étude.

3.1 Historique des associations au Mali

Jusqu'en 1991, la vie associative au Mali était limitée aux activités des organisations de jeunes et des femmes affiliées au parti unique (US-RDA¹² de 1960 à 1968 et UDPM¹³ de 1979 à 1991) : Jeunesse US-RDA, Union des Femmes US-RDA, UNJM (Union Nationale des Jeunes du Mali), UNFM (Union Nationale des Femmes du Mali). Les premières associations non apparentées au parti ont vu le jour à la faveur des revendications pour l'ouverture politique après le sommet de la Baule en 1990. Il s'agit notamment du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID) créé le 18 octobre 1990 et de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (ADEMA) créée une semaine plus tard. Ces deux associations avaient pour objectif la lutte pour l'ouverture politique au Mali, en d'autre terme le multipartisme.

Ces associations avaient à leurs cotés deux mouvements de jeunesse à savoir l'Association des Jeunes pour la Démocratie et le Progrès (AJDP) et la Jeunesse Libre et Démocratique (JLD) créées toutes les deux à la même période. A celles-ci, on peut ajouter l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM) qui a bousculé l'autorité de l'UNJM au sein des établissements scolaires et l'Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi (ADIDE).

Il faut noter que l'AJDP a été la première association à avoir organisé une marche pacifique pour dénoncer les abus du régime en place et à réclamer le multipartisme.

Cette marche a été suivie d'autres manifestations qui ont abouti le 26 mars 1991 à la chute du pouvoir et à l'instauration du multipartisme intégral et de la liberté d'association et d'expression¹⁴.

C'est ainsi qu'on assistât à une floraison d'associations politiques ou non à travers tout le pays. Certaines sont créées pour défendre les intérêts de certaines corporations, d'autres pour promouvoir le développement d'une localité (village, cercle, région) ou pour favoriser l'entraide entre les membres etc...

De nos jours, le pays compte plus de 8 542 associations ayant rempli toutes les conditions de création d'une association et disposant d'un récépissé¹⁵. Il s'agit des associations de développement, de sport, de soutien, de culture, d'éducation, etc... (non compris les ONG). A celles-ci, il faut ajouter une multitude de groupes informels qui se forment dans les familles et les quartiers. Ainsi le paysage associatif malien est composé de divers types d'associations parmi lesquelles on peut citer les suivantes qui sont analysées dans cette partie:

- les associations de familles : regroupements des personnes d'une même famille (au sens large) pour renforcer la cohésion et l'entraide entre elles.
- les associations de quartier : regroupements des personnes vivant dans le même quartier ou le même village dont l'objectif est d'améliorer le bien-être collectif par la réalisation et/ou la gestion d'un certain nombre de biens publics (routes, eau, école, centre de santé communautaire, etc.)
- les associations professionnelles : unions de personnes exerçant la même profession ou dans la même branche pour la défense de leurs intérêts ;

L'adhésion des Maliens à ces associations a été cernée dans l'ELIM 2006 à travers la question suivante posée au chef de ménage : " Un membre de votre ménage fait-il partie d'une association i) de quartier? ii) religieuse? iii) professionnelle? iv) politique?¹⁶ v) familiale? vi) autre?".

Dans un premier temps, nous commençons par mesurer l'adhésion globale des Maliens aux activités associatives, quelles qu'elles soient. Dans un second temps, nous mesurons le poids spécifique de chaque type d'association. Les résultats sont déclinés selon un certain nombre de variables d'identification sociale et/ou géographique (Région, Milieu de résidence, niveau de vie).

3.2 Adhésion globale des Maliens aux activités associatives.

Les résultats montrent que le mouvement associatif est très important au Mali puisqu'en 2006, plus d'un ménage sur deux (58%) avait au moins un membre faisant partie

¹² US-RDA : Union Soudanaise Rassemblement Démocratique Africain, le parti de l'indépendance du pays

¹³ UDPM : Union Démocratique du Peuple Malien, le parti unique sous le régime militaire

¹⁴ Toutes ces associations ont été créées suivant une ordonnance de 1959 (avant les indépendances) qui n'avait pas été abrogée.

¹⁵ Source : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL). www.matcl.gov.ml

¹⁶ La participation aux partis politiques a été traitée dans la partie 1.2 précédente. Nous ne la reprenons pas ici.

d'une des associations ci-dessus citées. Quasiment un tiers des ménages est lié à au moins deux formes d'associations au Mali.

D'un point de vue régional, le militantisme associatif est plus important dans les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro où respectivement 68%, 67% et 64% des ménages ont au moins une personne membre d'une association. A l'opposée de ces zones de forte pratique associative, Gao et Kidal font figure de désert associatif car respectivement 84 et 95% des ménages de ces régions ne sont reliés à aucun réseau associatif. La faiblesse des effectifs, en particulier à Kidal, invite à prendre néanmoins ces résultats avec précaution. Mais s'il fallait se risquer à une interprétation, l'absence de tissu associatif dans ces régions pourrait signifier soit que les populations concernées ne ressentent pas le besoin de s'organiser, soit que des obstacles spécifiques rendent leur mobilisation difficile (nomadisme, faiblesse des densités, etc.).

Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont plus actifs dans le domaine associatif que ceux des capitales régionales et de Bamako (62% contre 50% et 52%). La création de groupements associatifs a toujours été encouragée en milieu rural pour permettre aux paysans de s'organiser et de faire face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés. Certains de ces regroupements constituent la structure de base de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).

Par rapport au sexe, les ménages dirigés par un homme participent plus aux associations que ceux dont le chef est une femme. 58% des premiers ont au moins un membre militant d'une association contre 53% pour les seconds.

Les ménages au niveau de vie plus aisé (quatrième et cinquième quintiles) sont légèrement sous-représentés dans le tissu associatif malien (55%) par rapport aux deux premiers quintiles dont la participation à au moins une association atteint 60%.

Afin d'aller plus en détail dans l'analyse de la participation des ménages à la vie associative et de mesurer le poids des différentes associations, il convient d'étudier chacune séparément.

3.3. Adhésion aux différentes associations spécifiques

Association de quartier :

Dans l'ensemble du pays, un ménage sur trois a un membre qui fait partie d'une association de quartier (34%). Cette proportion est plus élevée dans les régions de Sikasso, Ségou, Koulikoro et Kayes où plus de 40% de ménages sont concernés. A contrario, l'adhésion à ce type d'association est très insignifiante dans les régions de Gao et Kidal (environ 2%), ce qui n'est que le reflet du désert associatif dans ces régions souligné plus haut.

Par rapport au milieu de résidence, seulement près d'un ménage bamakois sur dix a déclaré avoir un membre qui fait partie d'une association de quartier alors qu'ils sont 25% dans les capitales régionales et 42% en milieu rural.

La participation à une association de quartier intéresse plus les personnes vivant dans les ménages moins nantis : 42% des ménages du premier quintile et 40% de ceux du second ont au moins un membre dans une association de quartier contre seulement 20% pour les ménages du cinquième quintile.

Le taux d'adhésion aux associations de quartier croît avec l'âge du chef de ménage. Il passe de 28,1% pour les ménages dont le chef a moins de 40 ans à 38% pour ceux dont le chef a 60 ans et plus après un fléchissement autour de 35% entre 40 et 60 ans.

Association religieuse

Les associations religieuses deviennent de plus en plus importantes dans le paysage associatif malien. Près d'un ménage sur quatre a un membre qui fait partie d'une telle association (25%).

L'intégration des associations religieuses est plus forte dans les régions de Mopti, Sikasso, Ségou et dans une moindre mesure à Tombouctou et Kayes. Par contre à Gao et Kidal, l'adhésion à ce type d'association reste très faible (7% et 2%).

L'adhésion aux associations religieuses semble être inversement proportionnelle à l'urbanisation du milieu : Bamako enregistre la plus faible proportion de ménage dont un membre milite dans une association religieuse (14% contre 20% dans les autres zones urbaines et 29% en milieu rural).

Après une stagnation autour de 28% pour les trois premières quintiles, le taux de participation à une association religieuse baisse à 23% pour la quatrième quintile puis à 18% pour le cinquième.

Plus le chef de ménage est âgé, plus grande est la probabilité d'avoir un membre faisant partie d'une association religieuse. Le taux passe de 20% pour les chefs de ménage qui ont moins de 40 ans à 23% pour ceux qui ont un âge compris entre 40 et 49 ans, 28% pour les 50-59 ans et 30% pour les plus de 60 ans. Ce résultat peut être interprété à travers deux angles : l'angle générationnel selon lequel l'engagement religieux perdrait du terrain dans les nouvelles générations. Dans ce cas, il s'agit d'une véritable mutation sociale. Mais il peut aussi être perçu comme un simple effet d'âge, autrement dit qu'avec l'âge, l'engagement religieux des jeunes générations d'aujourd'hui sera tout à fait comparable à celui des anciennes. Les données dont nous disposons ne permettent pas de trancher¹⁷.

¹⁷ Pour ce faire, il faudrait disposer soit de données longitudinales, soit de plusieurs points de comparaison transversale dans le temps.

Association professionnelle

Parmi les différents types cités, les associations professionnelles sont celles qui comptent le moins de militants au niveau national. Seulement 20%, soit près d'un cinquième des ménages ont au moins une personne qui milite dans une telle association. Cette proportion est surtout plus élevée dans la région de Tombouctou (25%), suivie de près par Ségou, Mopti, Sikasso (22/23%).

La proportion des personnes militant dans les associations professionnelles est plus élevée dans les ménages dont le chef est un homme que dans ceux dirigés par une femme (20% contre 16%).

Les ménages dirigés par un salarié du secteur public ou un employeur ont le taux d'adhésion dans les associations professionnelles le plus élevé avec respectivement 37% et 25%.

Association familiale

Dans l'ensemble du pays, près d'un tiers des ménages a au moins une personne qui est membre d'une association familiale. Le regroupement en association familiale est plus fréquent dans les régions de Tombouctou (44%), Ségou (41%), Bamako (40%). L'adhérence à ce type d'association est presque inexistante dans les régions de Gao et Kidal.

Les individus aux niveaux de vie élevés sont plus représentés dans les associations familiales. La proportion de ménages ayant au moins un membre dans une association familiale atteint 36% dans les ménages du cinquième quintile (le plus aisé) contre 30% dans les ménages des premier et deuxième quintiles.

Le sexe du chef de ménage n'a pas une influence significative sur l'adhésion de ses membres à une association familiale. La proportion est d'environ 32% quel que soit le genre du chef de ménage.

TABLEAU 3. Proportion des ménages dont au moins un membre participe à une association

	Le ménage a une ou plusieurs personnes membres d'une association				Nombre de types d'association				Effectifs
	de quartier	religieuse	professionnelle	familiale	Aucun	1	2	3 et +	
MALI	33,9	24,7	19,5	31,9	42,4	27,5	13,8	16,3	4494
<i>Région</i>									
Kayes	23,6	20,6	13,9	21,4	59,3	18,1	10,4	12,2	594
Koulikoro	44,2	26,1	19,7	35,9	35,6	27,1	18,0	19,3	966
Sikasso	45,6	30,1	22,9	31,0	32,1	31,3	19,1	17,5	624
Ségou	45,3	29,0	23,3	40,9	32,9	25,5	17,0	24,6	894
Mopti	41,5	32,5	22,5	24,4	39,8	27,4	13,5	19,3	450
Tombouctou	24,0	21,9	25,0	43,7	37,1	40,2	6,1	16,6	354
Gao	1,9	6,8	8,9	2,3	83,9	12,8	3,0	0,3	138
Kidal	2,2	1,5	3,1	2,2	93,9	4,6	0,7	0,7	72
Bamako	9,7	14,3	13,3	39,7	48,3	35,6	10,0	6,1	402
<i>Milieu de résidence</i>									
Bamako	9,7	14,3	13,3	39,7	48,3	35,6	10,0	6,1	402
Autre urbain	25,3	19,5	21,5	26,0	49,8	25,3	12,0	12,8	1182
Rural	42,0	28,9	19,9	32,7	38,2	26,8	15,2	19,8	2910
<i>Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage</i>									
Salarié public	26,9	14,7	37,0	36,8	35,5	32,3	17,1	15,1	423
Salarié privé	15,3	12,7	17,5	22,1	61,9	22,5	6,0	9,6	294
Employeur	31,9	12,3	24,5	39,5	45,1	28,1	8,9	18,0	71
Indépendant agricole	41,5	29,4	20,0	34,1	37,8	26,7	15,7	19,8	2258
Indépendant non agric.	21,8	19,1	16,4	31,5	48,1	29,6	11,7	10,6	658
Autres employés	60,4	25,1	6,1	24,9	28,8	41,9	13,3	16,0	55
Sans emploi	33,2	25,5	13,7	26,4	45,3	28,1	12,9	13,7	614
Non déclaré	29,5	34,3	22,7	27,5	48,5	19,4	10,3	21,8	121
<i>Sexe du chef de ménage</i>									
Homme	34,4	25,1	19,9	31,8	42,0	27,6	13,7	16,7	4184
Femme	28,3	20,9	15,9	32,1	46,6	26,3	14,6	12,6	310
<i>Niveau d'instruction du chef de ménage</i>									
Aucun	35,2	26,3	17,2	31,5	43,2	26,1	13,7	16,9	1148
Fondamental 1	30,6	23,0	21,4	30,7	41,4	32,5	12,1	14,0	1289
Fondamental 2	28,4	18,4	25,8	36,9	40,2	31,9	12,8	15,1	1011
Post fondamental	28,7	16,8	34,2	32,8	37,4	31,5	16,8	14,4	1046
<i>Age du chef de ménage</i>									
moins de 40 ans	28,1	19,7	18,8	29,8	48,0	25,6	12,7	13,6	3217
40 à 49 ans	35,5	23,1	20,8	34,8	39,9	29,0	14,0	17,0	388
50 à 59 ans	34,7	27,8	20,4	33,1	41,4	26,0	15,1	17,5	313
60 ans et plus	38,0	30,1	17,9	29,3	39,5	29,3	13,5	17,7	576
<i>Niveau de vie du ménage</i>									
Première quintile	41,7	27,2	16,8	29,7	39,8	28,4	13,8	18,0	999
Deuxième quintile	40,4	28,7	20,0	29,3	40,1	26,7	15,7	17,5	863
Troisième quintile	36,5	27,4	19,0	33,1	41,9	25,4	13,6	19,1	886
Quatrième quintile	30,6	22,5	20,1	31,7	45,7	25,2	13,3	15,8	838
Cinquième quintile	20,0	17,8	21,8	35,5	44,4	31,8	12,5	11,3	908

Source : ELIM 2006

CONCLUSION

Même si la démocratie est une réalité effective au Mali, il n'en demeure pas moins qu'elle reste confrontée à quelques défis. Le premier et le plus important est la participation structurellement faible des Maliens aux différents scrutins qui ponctuent la vie de la jeune démocratie. Cette faible participation pourrait marquer un désintérêt plus général de la participation des Maliens au débat politique de façon plus large, illustré par le fait qu'à peine la moitié des Maliens discutent politiques avec leur proches (famille, voisin). Comme pour beaucoup d'autres phénomènes sociaux, l'intérêt pour la chose politique varie selon la catégorie sociale avec d'un côté, les plus favorisés économiquement (selon le quintile de revenu) ou culturellement (niveau d'éducation, milieu de résidence) qui sont nettement plus nombreux à s'intéresser à la politique, et de l'autre, les plus défavorisés qui restent relativement en retrait.

Cette différence entre classes sociales s'estompe voire s'inverse quand on s'intéresse à la participation à la vie associative. Ainsi, toute forme d'association confondue, les ménages des deux quintiles les moins aisés sont plus nombreux à avoir leurs membres insérés dans au moins un réseau associatif par rapport aux ménages des deux derniers quintiles les plus aisés. Ceux du milieu rural sont aussi plus insérés que ceux du milieu urbain, et seule la classification selon le niveau d'éducation vient rompre cette configuration, principalement parce que les plus éduqués sont mieux syndiqués que les personnes sans niveau d'éducation.

Ces différences de comportements entre les individus selon leur origine sociale pourrait s'interpréter comme le reflet de deux stratégies différentes : les classes favorisées, parce qu'elles sont moins sous l'emprise de la subsistance immédiate, peuvent plus facilement s'intéresser et participer aux activités politiques et en tirer des retombées à moyen/long terme. A l'inverse, les ménages défavorisés, parce qu'ils sont pris dans l'étau de la recherche quotidienne des moyens de subsistance, disposent de moins de temps matériel à consacrer aux activités politiques dont les retombées ne sont pas immédiates (encore faudrait-il qu'ils aient accès aux réseaux et canaux le permettant). Par contre, ils se tournent volontiers davantage vers les associations, étant donné que ces dernières suppléent, au quotidien, l'Etat à travers la fourniture d'un certain nombre de biens et services aux populations les plus pauvres.

Cette subdivision entre favorisés et défavorisés n'est néanmoins pas porteuse de cohésion sociale car si l'espace politique est plus accaparé par les personnes socialement favorisées, celles-ci vont, avant tout, se préoccuper de leur propre intérêt, et non de celui de la majorité de la population.

BIBLIOGRAPHIE

- ALESINA Alberto, La FERRARA Eliana (2002), Who trusts others?, *Journal of Public Economics*, vol. 85, pp. 207–234.
- Banque mondiale (2005), *World Development Report 2006: Equity and Development*, New York : Oxford University Press.
- BRUNO Denis (2006), La participation politique. Crise ou mutation ? *Problèmes politiques et sociaux* n°927.
- La FERRARA Eliana (2002), Inequality and group participation: theory and evidence from rural Tanzania, *Journal of Public Economics*, vol. 85, pp. 235–273.
- GUIBET LAFAYE Caroline (2008), *Participation politique, cohésion sociale et éducation à la citoyenneté*, Document de travail, Centre Maurice Halbwachs CNRS, Paris (France).
- KEITA Modibo, SAMAKE Kô (2007), *Le Mali en survol : histoire, culture et vie quotidienne* Document d'information, Cabinet d'études Kéita.
- KUENZI Michelle, LAMBRIGHT Gina M. S., (2007), Voter Turnout in Africa's Multiparty Regimes, <http://cps.sagepub.com/cgi/content/abstract/40/6/665>.
- MAYER Nonna, PERRINEAU Pascal (1992), *Les comportements politiques*, Paris : Armand Collin.
- MEMMI D.,(1985), L'engagement politique, in GRAWITZ M., LECA J., *Traité de science politique*, Presses Universitaires de France, chap. 3, pp. 310-366.
- MILNER Henry (2008), *La connaissance politique et la participation politique chez les jeunes Américains, Canadiens et Québécois*, Complément de l'annuaire du Québec.
- PAN KE SHON Jean-Louis (2004), Determinants of Electoral Non-Registration and Sensitive Neighbourhoods in France, *Population (English Edition)*, Vol. 59, N°1 (Jan.-Feb., 2004), pp. 143-156.
- RAZAFINDRAKOTO Mireille, ROUBAUD François (2005) *Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté en Afrique : Expérience et point de vue de la Population de huit métropoles Enquêtes 1-2-3, premiers résultats*, Document de travail, DIAL Paris.
- VILLALBA Bruno (2007), *La participation politique*, Présentation de Cours, IEP Lille.

CAHIERS DU CEPS/INSTEAD PARUS EN 2010

- | | | | |
|---|-------|---------------------|---|
| ■ | N° 07 | Population & Emploi | Le Luxembourg face au vieillissement de sa population active : des politiques publiques aux politiques d'entreprises Kristell LEDUC |
| ■ | N° 06 | REPREM | La place du Luxembourg dans les portraits statistiques des systèmes de relations professionnelles Frédéric REY |
| ■ | N° 05 | Population & Emploi | De plus en plus de femmes sans enfant Lucile BODSON |
| ■ | N° 04 | Population & Emploi | Les objectifs de Lisbonne en matière d'emploi : où en est le Luxembourg ? Antoine HAAG |
| ■ | N° 03 | Population & Emploi | La biactivité frontalière Laetitia HAURET, Mireille ZANARDELLI |
| ■ | N° 02 | Population & Emploi | Recruter ou fidéliser : comment réduire le turn-over des entreprises ? Les pratiques de mode de gestion du personnel en question Kristell LEDUC |
| ■ | N° 01 | Population & Emploi | Le divorce au Luxembourg en droit et en chiffres Lucile BODSON, Jordane SEGURA |



ISSN: 2077-3048

CEPS
I N S T E A D

B.P. 48
L-4501 Differdange
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu